



Le Bermigeois

JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Novembre 2022

Calendrier	2
Procès-verbal	3
Info-Municipale	13
Chronique de l'inspecteur	15
Bibliothèque	16
FADOQ	17
INFO-MADA	17
Fabrique de Saint-Bernard	19
OTJ St-Bernard	20
La famille nous tient à cœur	23
Maison des jeunes	24
École aux Quatre-Vents	25
Fédération de la famille	26
Régie des déchets	27
MRC des Maskoutains	28
SARCA	29
Chronique horticole	30
Chronique santé	31
Nos annonceurs	32
Services à la communauté	38



Calendrier Novembre - Décembre 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13 10h30: Messe à l'église de St-Bernard	14 8h-9h30: Déjeuner du lundi (sacristie) 19h30: Cours stretching bien-être	15 9h-16h30: Bibliothèque Cours de violon (église)	16 	17 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	18 	19 9h-14h: Vente au comptoir familial Journée de sensibilisation au cancer de la prostate
20 	21 8h-9h30: Déjeuner du lundi (sacristie) 19h30: Cours stretching bien-être	22 9h-16h30: Bibliothèque Cours de violon (église)	23 	24 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	25 	26
27 	28 8h-9h30: Déjeuner du lundi (sacristie) 19h30: Cours stretching bien-être	29 9h-16h30: Bibliothèque Cours de violon (église)	30 	1 ^{er} décembre 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	2	3 9h-12h: Guignolée
4 Fête de Noël de 9 h 30 à midi à l'église de Saint-Bernard	5 8 h: Déjeuner du lundi 20 h: Séance du conseil 19h30: Cours stretching bien-être	6 9h-16h30: Bibliothèque Cours de violon (église)	7 19h30: AGA OTJ St-Bernard au Pavillon des Loisirs	8 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque jeunes	9	10
11 10h30: Messe à l'église de St-Bernard et Assemblée pour l'élection de marguilliers	12 8h-9h30: Déjeuner du lundi (sacristie)	13 9h-16h30: Bibliothèque Cours de violon (église)	14 	15 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque	16	17 9h-14h: Vente au comptoir familial
18	19 8h-9h30: Déjeuner du lundi (sacristie)	20 9h-16h30: Bibliothèque	21 Bureau municipal fermé jusqu'au 3 janvier 2023	22 Bureau municipal et bibliothèque fermés 18h30-20h: Soirée de jeux à la bibliothèque	23	24 22h: Messe à l'église de Saint-Bernard



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022 à 20 h 00

Étaient présents : M. Guy Robert, maire, et les membres du conseil : Mme Vanessa Lemoine, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Christine Langelier, M. Hugo Laporte et M. Léonard Gaudette. Les membres présents formaient le quorum.

TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

État des comptes

Bilan au 31 octobre 2022

Solde aux comptes	Montant
Fonds d'administration	79 217,69 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme-Fonds d'administration	220 459,84 \$
Épargne à terme-Fonds de roulement	96 907,84 \$
TOTAL	396 590,37 \$

Solde de la dette au 31 octobre 2022

Emprunt/ fonction	Montant
No.1 Financière Banque nationale - Réseau d'égout	819 000,00 \$
No.2 Financière Banque nationale - Réseau d'égout	486 300,00 \$
SOLDE DES EMPRUNTS	1 305 300,00 \$

Encaissements

Période du : 1^{er} au 31 octobre 2022

Poste	Description	Montant
54 13199 000	Intérêts courus à recevoir	1.04 \$
01 26200 000	Intérêts sur arrérages	264.56 \$
54 13100 000	Taxes à recevoir	24 563.34 \$
54 13920 000	Mutations à recevoir	77.43 \$
54 13910 000	Autres comptes à recevoir	27 868.04 \$
01 23112 001	Photocopies	12.05 \$
54 13102 000	Taxes à rec-Égout rue École	162.76 \$
01 25000 000	Amendes et pénalités	730.00 \$
02 45110 951	Remb. taxes (collecte ordures)	456.54 \$
02 45120 951	Remb. taxes (collecte sélective)	292.37 \$
02 45111 951	Remb. taxes (matière organique)	371.69 \$
TOTAL		134 512,51 \$

Décaissements

Sommaire des dépenses pour la période du : 1^{er} au 31 octobre 2022

Poste/Description	Montant	Solde cumulé	% budget
02 10000 /Administration générale			
Conseil	2 787.63 \$	31 274.06 \$	75.52%
Application de la loi		1 007.92 \$	20.16%
Gestion financière et administrative	14 843.68 \$	194 627.99 \$	86.28%
Grefe	0.00 \$	0.00 \$	0.00%
Évaluation	479.34 \$	1 187.49 \$	5.05%
Autres	1 575.59 \$	37 874.58 \$	76.86%

02 20000/Sécurité publique			
Police	65 022.30 \$	131 961.66 \$	99.75%
Sécurité incendie	19 376.92 \$	68 692.75 \$	86.25%
Sécurité civile	0.00 \$	2 864.40 \$	77.42%
Autres	0.00 \$	1 827.22 \$	99.85%

02 30000/Transport			
Voirie municipale	-6 000.59 \$	151 785.55 \$	84.05%
Enlèvement de la neige	0.00 \$	88 079.48 \$	88.28%
Éclairage des rues	555.90 \$	6 722.42 \$	77.09%
Circulation et stationnement	8 220.79 \$	8 220.79 \$	96.94%
Transport collectif	0.00 \$	0.00 \$	0.00%
Transport en commun	0.00 \$	5 679.00 \$	100.00%
Autres	158.39 \$	600.00 \$	100.00%

02 40000/Hygiène du milieu			
Eau et égout	15 528.40 \$	155 835.87 \$	85.76%
Matière résiduelle	5 356.85 \$	55 654.09 \$	77.75%
Protection de l'environnement	0.00 \$	7 285.00 \$	99.79%
Autres	2 242.00 \$	22 397.60 \$	96.51%



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022 à 20 h 00

02 60000/Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	828.08 \$	6 657.64 \$	55.95%
02 70000/Loisirs et culture			
Activités récréatives	4 782.64 \$	74 588.85 \$	77.52%
Activités culturelles	517.10 \$	7 117.63 \$	91.84%
02 90000/Frais de financement			
Total des frais de financement	0.00 \$	36 652.82 \$	108.99%
TOTAL			
Total des immobilisations	59 293.39 \$	386 816.28 \$	104.54%

Sur une proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'état de la trésorerie d'octobre 2022 tel que soumis ;

D'APPROUVER le rapport des dépenses totalisant 136 275,02 \$;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS

La directrice générale dépose les états comparatifs au conseil tel que prévu dans l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

DÉPÔT DES FORMULAIRES DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été remises à la directrice générale, telles que requises en vertu de l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM).

NOMINATION DES CHARGES DES MEMBRES DU CONSEIL

Maire suppléant

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le conseiller Léonard Gaudette soit nommé maire suppléant de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Délégués à la MRC des Maskoutains

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le maire Guy Robert soit nommé délégué à la MRC des Maskoutains et que le maire suppléant, Léonard Gaudette, soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de M. Guy Robert.

Transferts à la caisse

Description/raison	Du	Au	À transférer
Intérêts perçus	ET1- Avantage entreprise	EOP- Fonds d'admin	459.84 \$
Intérêts perçus	ET1-Fonds roulement	EOP- Fonds d'admin	180.84 \$
Total			640.68 \$

Transferts budgétaires :

No grand-livre	Description	Débit	Crédit
02 19000 347	Site Web	137	
02 19000 671	Logiciel/équip. informatiques		137
02 32000 455	Immatriculation véhicules	65	
02 32000 525	Entretien - véhicules		65
02 41400 529	Vidanges des boues	102	
02 41400 635	Produit chimique - usine		102
02 70120 682	Chauffage gaz - Pavillon	159	
02 70120 527	Entretien équip - Pavillon		159
02 70150 522	Entretien parcs école/public	731	
02 70150 527	Entretien - équipements parcs		731
02 32000 521	Entretien chaussées (infrast)	2304	
02 32000 525	Entretien de véhicules		2304
02 35500 521	Lignage de rues	2221	
02 35500 649	Signalisation/glissière sécurité		2221



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022 à 20 h 00

Délégué à la Régie d'aqueduc Richelieu-Centre (RARC)

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseiller Hugo Laporte soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre (R.A.R.C.).

Délégués à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM)

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseiller Léonard Gaudette soit nommé délégué pour siéger au conseil de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (R.I.A.M.) et que le conseiller Hugo Laporte soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de monsieur Gaudette.

Délégués à l'entente intermunicipale pour la protection contre l'incendie

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que Monsieur le maire Guy Robert ainsi que les conseillers Hugo Laporte et Jean-Paul Chandonnet soient nommés délégués pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente pour la protection contre l'incendie.

Délégué à la sécurité publique

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseiller Jean-Paul Chandonnet soit nommé délégué pour siéger au comité de sécurité publique.

Délégué à l'entente avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que le conseiller Hugo Laporte soit nommé délégué pour siéger au comité tel que mentionné dans l'entente entre le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Délégués aux loisirs (O.T.J. St-Bernard Inc.)

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Christine Langelier soit nommée déléguée pour siéger au conseil de l'O.T.J. St-Bernard Inc. et que le conseiller Hugo Laporte soit nommé délégué substitut pour siéger en l'absence de Christine Langelier.

Délégués à la bibliothèque et au centre Internet

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Vanessa Lemoine soit nommée déléguée pour siéger au comité de bibliothèque et du centre Internet et que la conseillère Christine Langelier soit nommée déléguée substitut pour siéger en l'absence de Vanessa Lemoine.

Délégués au comité de développement

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Isabelle Hébert ainsi que les conseillers Léonard Gaudette et Hugo Laporte soient nommés délégués pour siéger au comité de développement.

Délégués à la famille et aux aînés

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE les conseillères Vanessa Lemoine et Isabelle Hébert ainsi que le conseiller Jean-Paul Chandonnet soient nommés délégués responsables des questions de la famille et des aînés, et;

QUE la conseillère Vanessa Lemoine soit nommée responsable des questions en matière des aînés et de la famille (RQAF) auprès de la MRC des Maskoutains pour représenter le conseil et veiller, en son nom, au bon cheminement du développement et du suivi des politiques de la famille et des aînés sur le territoire de la municipalité.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022 à 20 h 00

Délégué à la question du patrimoine

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la conseillère Christine Langelier soit nommée à titre de responsable des dossiers patrimoniaux pour la Municipalité auprès de la MRC des Maskoutains.

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS – COMITÉ DE PILOTAGE - MODIFICATION

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE NOMMER Mme Francine Morin en tant que membre du comité de pilotage MADA en remplacement de Mme Sylvie Fournier ;

QUE les membres du comité de pilotage MADA, nommés pour une période de deux ans à partir de la date de nomination, soit donc les suivants :

- Élu responsable des aînés de la municipalité : Vanessa Lemoine, conseillère
- Représentant administratif de la municipalité : Geneviève Bureau adjointe administrative
- Représentant des aînés de la municipalité : Francine Morin, citoyenne
- Représentant des aînés de la municipalité : Micheline Goderre Perreault, citoyenne
- Représentant de la MRC des Maskoutains : Élyse Simard, chargée de projet
- Représentant du CISSS : Jérémy Bouthot, organisateur communautaire
- Représentant de la F.A.D.O.Q. Club de St-Bernard : Robert Perreault

ENTENTE INTERMUNICIPALE – SERVICE JURIDIQUE – RÉ-SILIATION – AUTORISATION

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à résilier l'Entente intermunicipale - Service juridique intervenue en 2018;

D'AUTORISER le maire, M. Guy Robert, et la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Lorry Herbeuval à signer tous les documents nécessaires à la résiliation de l'Entente intermunicipale - Service juridique.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-13 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS AINSI QUE LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Avis de motion est donné par le conseiller Léonard Gaudette, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 2022-13 concernant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de leur perception pour l'exercice financier 2023.

L'objet dudit règlement est de prévoir les règles relatives au paiement des taxes et des compensations pour l'année 2023.

Le conseiller Léonard Gaudette dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2022-13.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca) dans la section « projets de règlement ».

ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023, qui se tiendront le lundi (ou mardi exceptionnellement) et qui débiteront à 20 h :

Lundi 9 janvier
Lundi 6 février
Lundi 6 mars
Mardi 4 avril
Lundi 8 mai
Lundi 5 juin

Lundi 10 juillet
Lundi 14 août
Lundi 11 septembre
Mardi 10 octobre
Lundi 6 novembre
Lundi 4 décembre



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022 à 20 h 00

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la Loi qui régit la Municipalité.

MISE À JOUR DU SYSTÈME DE PG SOLUTIONS

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER l'offre de services de PG Solutions datée du 6 octobre 2022 pour la mise à jour du module de paie ;

DE PRÉVOIR le paiement de la somme de 3 750 \$ dans le budget 2023 de la Municipalité au poste 02 13000 454 *Service de formation*.

RESSOURCES HUMAINES – OUVERTURE DE POSTE - COORDONNATEUR EN DÉVELOPPEMENT DE LA VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURELLE – AUTORISATION

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PROCÉDER à l'ouverture du poste « Coordonnateur en développement de la vie communautaire et culturelle » tel que présenté ;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à afficher ledit poste sur différentes plateformes afin de trouver des candidats potentiels.

INDEXATION DU SALAIRE DES ÉLUS POUR 2023

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'INDEXER pour l'exercice financier 2023, le salaire des élus de 5 % tel que stipulé à l'article 9 du Règlement numéro 2019-08.

MMQ – RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE LA MUNICIPALE

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Léonard Gaudette

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE RENOUELER le contrat d'assurance de la MMQ pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 tel que proposé par FQM Assurances pour une somme totale révisée de 23 395,76 \$ taxes incluses ;

DE PRÉVOIR ladite somme au budget 2023 de la Municipalité au poste 021900423 *Assurances*.

HYGIÈNE DU MILIEU

ADOPTION DU BUDGET 2023 DE LA RARC

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présent d'adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, pour l'exercice financier 2023, tel que soumis, copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

ADOPTION DU BUDGET 2023 DE LA RIAM

Sur la proposition de Léonard Gaudette
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2023, tel que soumis, copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

RIAM - ACHAT DE BACS ROULANTS 2024

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACHETER le nombre de bacs indiqués dans le tableau ci-dessous;

Bacs verts (matières recyclables)	Bacs aérés bruns (matières organiques)	Bacs gris (résidus domestiques)
360 litres	240 litres	360 litres
4	3	3



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022 à 20 h 00

DE DÉLÉGUER à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tous les pouvoirs nécessaires à l'exécution d'un achat conjoint de bacs, y compris celui d'accorder le contrat;

DE CONCLURE avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants, cette entente devant contenir les éléments suivants :

- Bacs fabriqués de polyéthylène haute densité moulé par injection;
- Présence d'un numéro de série sur chacun des bacs;
- Le fournisseur retenu devra facturer la Régie en fonction du nombre de bacs demandés;
- Tous les bacs seront livrés à l'endroit suivant : 349, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville ;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer l'entente à intervenir, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 2022-14 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 2010-08 CONCERNANT LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

Avis de motion est donné par la conseillère Vanessa Lemoine qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement numéro 2022-14 remplaçant le règlement numéro 2010-08 concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité.

L'objet dudit règlement est d'établir les normes relatives au programme régional de vidange des installations septiques dans les limites du territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville suite à l'adoption par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains du règlement numéro 149 prescrivant aux municipalités membres certaines modalités relatives au programme régional de vidange des installations septiques.

La conseillère Vanessa Lemoine dépose séance tenante le projet de règlement numéro 2022-14.

Le projet de règlement sera disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville, sur les heures habituelles d'ouverture. Il sera également disponible sur le site web de la Municipalité (saintbernarddemichaudville.qc.ca) dans la section « projets de règlement ».

STATION DE POMPAGE – RÉPARATIONS D'URGENCE – AUTORISATION

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER les dépenses liées aux réparations d'urgence de la station de pompage, soit une somme totale de 2 633,45 \$;

DE PRÉLEVER cette somme au poste budgétaire 0241400527 *Entretien équipements station de pompage*.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE DE LA MRC DES MASKOUTAINS – VISITE ANNUELLE DES RISQUES FAIBLES – OFFRE DE SERVICES – MANDAT

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE MANDATER le Service de prévention incendie de la MRC des Maskoutains pour effectuer la visite de prévention dans les résidences du territoire de Saint-Bernard-de-Michaudville tel que présenté dans l'offre de services pour une somme de 15 \$ par résidence visitée, soit un montant estimé de 800 \$ par année pendant 5 ans ;

DE DÉBUTER les visites en novembre 2022 selon le tableau proposé par le service de prévention incendie pour une somme de 15 \$ par résidence visitée ;

DE PRÉLEVER la somme dans le poste budgétaire 0222000442 *Entente incendie payée à autres* et de prévoir une somme au budget chaque année pour les visites préventives en sécurité incendie.

SÉCURITÉ INCENDIE – SPÉCIALISATION EN RECHERCHE ET CAUSE D'INCENDIE – PROPOSITION DE LA VILLE DE SAINT-PIE – DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022 à 20 h 00

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DÉCLARER l'intérêt de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville de faire partie de l'entente intermunicipale sur les services spécialisés en recherche et cause d'incendie tel que présenté par la Ville de Saint-Pie ;

DE TRANSMETTRE une lettre d'intention à la Ville de Saint-Pie et à la Municipalité de Saint-Jude ;

DE PRÉVOIR une somme d'environ 500 \$ au budget 2023 pour payer la quote-part de cette entente.

SÉCURITÉ INCENDIE – ÉQUIPES D'INTERVENTION ET ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉES – PROPOSITION DE LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE – DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Sur la proposition de Christine Langelier

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DÉCLARER l'intérêt de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville de faire partie d'entraide relative aux équipes spécialisées de la Ville de Saint-Hyacinthe tel que présenté par la Ville ;

DE TRANSMETTRE une lettre d'intention à la Ville de Saint-Hyacinthe et à la Municipalité de Saint-Jude ;

DE PRÉVOIR une somme d'environ 1 900 \$ au budget 2023 pour payer la quote-part de cette entente.

JOURNÉE DE CONFÉRENCES EN SÉCURITÉ CIVILE DU ROHCMUM - INSCRIPTION DU DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUTORISATION

Sur la proposition d'Hugo Laporte

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'INSCRIRE le conseiller délégué à la sécurité publique, M. Jean-Paul Chandonnet, à la journée d'ateliers et de conférences du Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal (ROHCMUM) qui aura lieu le mercredi 9 novembre 2022 au Centre Saint-Pierre situé à Montréal ;

DE PAYER les frais d'inscription de 54,06 \$ ainsi que ses frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

TRAVAUX PUBLICS

PROGRAMME DE LA TECQ 2019-2023 – RÉVISION NO 5 DE LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022 à 20 h 00

- La Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux no 5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

PONCEAU RANG SARASTEAU – DÉPENSES LIÉES À LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE LA DEMANDE AU PAVL – SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PAYER les frais de 2 440,32 \$ du service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains dans la préparation des documents pour le dépôt de la subvention au volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale à même le surplus accumulé affecté.

RÉFECTION PARTIELLE DU 5^E RANG – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION – REDDITION DE COMPTES

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Christine Langelier
IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU ET ADOPTÉ que le conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS – SAISON 2023 – LES JARDINS D'ISABELLE

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE RENOUELER le contrat d'entretien des aménagements paysagers avec Les Jardins d'Isabelle pour la saison 2023 pour un tarif horaire de 34,50 \$.

LOISIRS ET CULTURE

OTJ ST-BERNARD INC. – DÉBOURSEMENT DE LA SUBVENTION POUR LA FÊTE DE NOËL

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DÉBOURSER la subvention prévue à O.T.J. St-Bernard Inc. au montant de 1 500 \$ pour la Fête de Noël pour l'achat de cadeaux pour les enfants de 0 à 8 ans et les autres dépenses de l'activité.

URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

GESTIM INC – AJUSTEMENT DES FRAIS DE SERVICE POUR L'ANNÉE 2023

Sur la proposition d'Hugo Laporte
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ACCEPTER la modification de la tarification des services de Gestim Inc. pour l'année 2023 selon le tableau présenté dans la lettre portant le numéro de dossier GESTIM 2022-INSP-765 et datant du 14 octobre 2022.

MODIFICATION OBLIGATOIRE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME – OFFRE DE SERVICES – GESTIM INC.

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE MANDATER Gestim Inc. pour effectuer les modifications nécessaires aux règlements d'urbanisme afin de se conformer aux nouvelles dispositions la Loi selon l'offre de services numéro GESTIM 2022-URB-795 reçue le 1^{er} novembre 2022, soit un tarif horaire de 90 \$ pour la rédaction et de 225 \$ par assemblée ;

DE PRÉVOIR un montant pour lesdites modifications réglementaires au budget 2023.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022 à 20 h 00

VARIA

PROCLAMATION – JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE – 20 NOVEMBRE

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PROCLAMER le 20 novembre de chaque année comme étant « Journée mondiale de l'enfance » ;

D'ENCOURAGER les concitoyens et concitoyennes à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance dans le développement des jeunes enfants.

PROCLAMATION – 12 JOURS D'ACTION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Sur la proposition de Christine Langelier
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PROCLAMER le 25 novembre au 6 décembre comme étant les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes afin de sensibiliser la population bermigeoise au problème de la violence conjugale.

PROCLAMATION – JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU CANCER DE LA PROSTATE – 19 NOVEMBRE

Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Christine Langelier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DÉCLARER le 19 novembre de chaque année comme étant la « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate ».

DEMANDE DE DON – FABRIQUE DE SAINT-BERNARD – GUIGNOLÉE

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Hugo Laporte
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE REMETTRE un don de 610 \$ à la Guignolée 2022 organisée par la Fabrique de St-Bernard ;

DE PRÉVOIR au budget des trois prochaines années un don de 1 \$ par habitant pour la Guignolée de Saint-Bernard-de-Michaudville.

DEMANDE D'APPUI – MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON – STRUCTURE DE L'AUTOROUTE 20 – RANG SAINT-ÉDOUARD

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'APPUYER la Municipalité de Saint-Simon dans ses démarches auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable afin que la réfection de la structure du viaduc de l'autoroute 20 qui surplombe le rang Saint-Édouard soit considérée comme étant urgente et que les travaux de réfection soient réalisés dans les plus brefs délais ;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution d'appui à Mme Geneviève Guilbault, ministre des Transports, à la Direction régionale du MTQ en Montérégie, à Madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Simon.

DEMANDE D'APPUI - MRC D'ARTHABASKA - POLITIQUE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Léonard Gaudette
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'APPUYER la MRC d'Arthabaska dans ses démarches auprès du Gouvernement du Québec ;

DE DEMANDER au Gouvernement de reconnaître le statut particulier des municipalités rurales en regard de la *Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire* et aux objectifs de densification irréalistes hors du contexte des grands centres d'agglomérations urbains ;

DE DEMANDER à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation d'alléger le contrôle sur les possibilités de



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 7 novembre 2022 à 20 h 00

développement à l'extérieur des périmètres urbains dans une optique de survie des municipalités rurales par une révision de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et une modulation des orientations gouvernementales et la *Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire* considérant que :

- le territoire en entier constitue un milieu de vie ;
- le développement de la grande majorité des municipalités rurales a été et demeure encore tributaire de l'accès au territoire et, qu'en ce sens, les milieux de vie situés hors des périmètres urbains sont essentiels à la vitalité de ces dernières ;
- les municipalités rurales, du fait de leurs caractéristiques (grands espaces, proximité des espaces naturels, paysages de qualité, tranquillité, etc.), offrent un milieu de vie répondant aux besoins d'une part importante de la population ;

DE DEMANDER au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques d'abroger les normes relatives à la protection des milieux humides d'origine anthropique ;

DE TRANSMETTRE la présente résolution d'appui à la MRC d'Arthabaska, à la Fédération québécoise des municipalités, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ainsi qu'au ministre de l'Environnement.

Lorry Herbeuval
Directrice générale et greffière-trésorière

La version complète des procès-verbaux est accessible sur le site web de la Municipalité ou au bureau municipal sur les heures d'ouverture.



DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 H SUR 24 – 7 JOURS SUR 7

SOS
VIOLENCE
CONJUGALE

514 873-9010

1 800 363-9010

www.sosviolenceconjugale.ca

Info municipale

Prochaine séance ordinaire du conseil: lundi 5 décembre

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 5 décembre 2022 à 20 h 00. L'ordre du jour paraîtra sur le site internet de la Municipalité. Toute question peut être envoyée à l'adresse courriel suivante : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Le procès-verbal de la séance sera déposé sur le site web de la Municipalité. Surveillez la page Facebook, le tableau d'affichage et le site internet de la Municipalité pour la publication de l'avis concernant la séance extraordinaire sur le budget.

Avez-vous payé toutes vos taxes ?

Comme le veut l'article 1022 du Code municipal, la directrice générale déposera au conseil, le lundi 5 décembre prochain, la liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité. Par la suite, cette liste pourrait être transmise au bureau de la MRC des Maskoutains afin que les immeubles soient vendus pour défaut de paiement de taxes (art. 1023 C.M.). Les personnes se trouvant sur cette liste ont reçu un état de compte par la poste. Pour plus d'informations sur votre compte, communiquez avec Mme Dominique Plouffe au 450-792-3190 option 2 ou par courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Stationnement interdit dans les rue la nuit



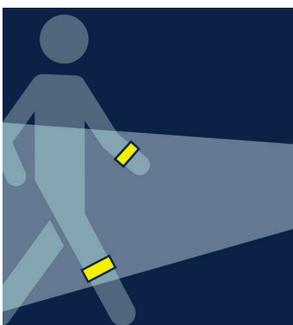
Afin de ne pas gêner la circulation des camions effectuant l'enlèvement de la neige, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h 00 (minuit) et 7 h 00 du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes: les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier (article 6, Règ. RM330)

Système d'alerte à la population : inscrivez-vous !



La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc. Inscrivez-vous sur notre site internet. Si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire, contactez le bureau municipal: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #1.

Piétons, soyez visibles et prévisibles !



Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? Soyez visible et prévisible! Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard. Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le aux jambes ou aux chevilles. Marchez sur le trottoir. S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules. Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation. Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.

Info municipale

Entretien des chemins l'hiver

L'entretien du réseau routier en hiver est sous la responsabilité de la Municipalité, à l'exception des routes ci-dessous qui sont sous la juridiction du ministère des Transports du Québec (MTQ) :

- Route de Michaudville
- Rue Principale

Pour toutes demandes concernant ces routes, communiquez avec le MTQ en composant le 5-1-1.

Pour le reste du réseau routier, communiquez avec le bureau municipal au 450-792-3190 #3.

N'oubliez pas qu'il est interdit de :

- jeter la neige en bordure de rue ou dans la rue ;
- disposer de la neige dans un parc, un espace public ou un sentier piétonnier ;
- obstruer les bornes fontaines, qui doivent toujours demeurer dégagées dans un rayon d'au moins 1,5 m ;
- nuire à la visibilité des usagers des rues, notamment aux intersections ;
- obstruer tout fossé de rue, particulièrement à l'embouchure d'un ponceau.

À noter que ces interdictions s'appliquent également à votre déneigeur privé, avisez-le !



De plus, les déneigeurs doivent dégager l'accotement de la route. Par conséquent, il faut vous assurer que votre boîte aux lettres ainsi que vos bacs de collectes d'ordures ne soient pas trop près de l'accotement afin que le camion (ou ce qu'il pousse) ne les accroche pas.

Ainsi, pour le bon déroulement des collectes d'ordures, veuillez ne pas disposer les bacs dans la rue, surtout lors d'une tempête de neige. Pour être ramassés, les bacs doivent rester accessibles aux camions de collecte. Assurez-vous qu'ils ne soient pas placés sur un banc de neige. Lorsqu'il y a un avertissement de chute de neige pour la soirée ou la nuit, il est recommandé de placer les bacs roulants seulement le matin de la collecte, avant 7 h, dans l'entrée de cour ou à la limite de l'accotement. Afin de faciliter les opérations de déneigement, retirez les bacs dès que possible après la collecte.

Enfin, les chauffeurs de camion ne sont pas toujours en mesure de voir certaines zones autour de leur véhicule. La taille des poids lourds multiplie les risques de collision dans ces zones. De plus, la neige et la poudrière nuisent à la visibilité du chauffeur. Automobilistes et piétons, assurez-vous d'être vus par le chauffeur et gardez vos distances pour qu'il soit en mesure de faire ses manœuvres.



Pour signaler un danger, communiquez avec la directrice générale : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #3.

Pour une urgence qui demande un déplacement immédiat, en dehors des heures régulières d'ouverture, communiquez avec Francis Girouard, inspecteur municipal, au 450-792-3190 #6.

Pour déposer une plainte, vous devez remplir et signer le formulaire que vous pouvez trouver sur demande au bureau municipal ou sur le site web de la Municipalité à la section « Vos commentaires et suggestions ».



Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ — Suivi de dossier

Feux en plein air

Avec l'automne qui bat son plein, plusieurs feux en plein air sont visibles à travers le territoire. Nous en profitons donc pour faire un rappel de ce que la réglementation G-200 stipule :

ARTICLE 20 - FEUX EN PLEIN AIR

Il est interdit à toute personne de faire un feu en plein air, sans avoir demandé et obtenu préalablement du directeur du service de sécurité incendie de la municipalité ou de son représentant désigné un permis de brûlage émis en conformité avec les règlements municipaux en vigueur.

Cependant, dans le périmètre urbanisation ou zone blanche de la municipalité tel que décrit à l'annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante, aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à brique ou charbon de bois ou barbecue à gaz. De plus, aucun permis n'est requis pour un feu dans un foyer extérieur ou grille lorsqu'ils sont pourvus d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation.

Aux fins du présent article, l'ouverture maximum des mailles du pare-étincelles ne doit pas excéder un diamètre de 10 mm dans sa partie la plus grande. De plus, le foyer extérieur doit être installé en respectant une marge de dégagement de 3 mètres et ce, sur tous les côtés, et ne pas être installé à moins de cette même distance de la ligne de propriété. Cette distance de dé-

gagement est maintenue à 3 mètres face à tout contenant (bouteille ou réservoir) de gaz inflammable.

Également, dans les territoires ruraux de la municipalité situés à l'extérieur du périmètre urbanisation ou zone blanche tel que décrit à l'annexe A, ci-haut mentionnée, aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à brique ou charbon de bois ou barbecue à gaz ou pour un feu dans un foyer extérieur si les flammes sont inférieures à 1 mètre et si ledit feu est fait en respectant les conditions des paragraphes a), d), e), f), h), i) et j) de l'article 22 du présent règlement.

En cas de doute ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'inspecteur en bâtiment.

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment
Courriel: inspecteursbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Téléphone: 450-792-3190 #1

Présence de l'inspecteur au bureau municipal :

- Jeudi 8 décembre de 8 h 30 à midi

Prenez rendez-vous pour le rencontrer. En dehors de cette date, la communication peut se faire par téléphone ou courriel.

Le cancer de la prostate
Ne le vivez pas seul
Nos professionnels de la santé sont là pour vous

Clavardage en ligne
procure.ca

Ligne sans frais 7/7
1 855 899-2873

PROCURE
Haïta au cancer de la prostate.
The Force Against Prostate Cancer.

NOEUVEMBRE
PROCURE
2022

9^e ÉDITION

LUTTONS AVEC STYLE CONTRE
LE CANCER DE LA PROSTATE

procure.ca

La bibliothèque est ouverte **les mardis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que les jeudis de 18 h 30 à 20 h 00**. N'oubliez pas que les abonnés ont accès gratuitement aux ressources numériques du Réseau Biblio de la Montérégie: prêt numérique, généalogie, formations, musique, etc. Si vous avez besoin d'aide pour les utiliser, contactez la bibliothèque.

facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

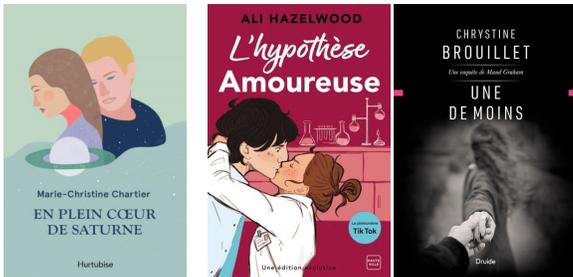
Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Téléphone: 450-792-3190 #4

Courriel: bibliostbernard41@gmail.com

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'achat de livres !

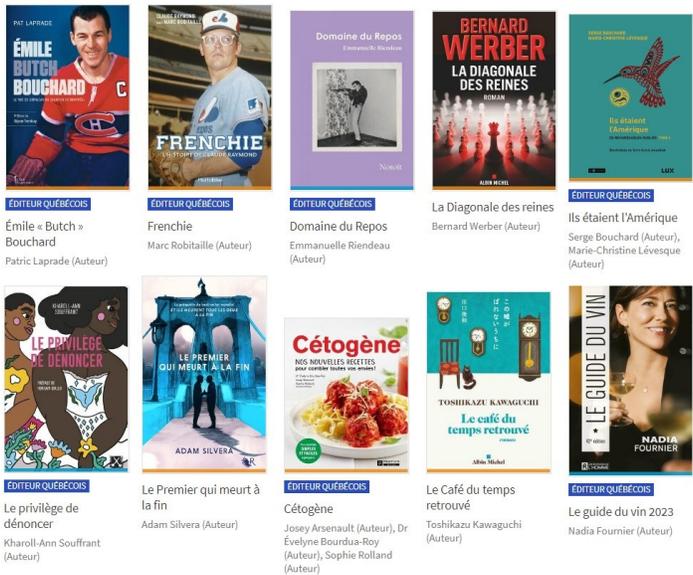
Nouveautés à la bibliothèque :



Arrivée de l'échange de livres du Réseau le mercredi 23 novembre : surveillez les points jaunes pour le nouvel arrivage.

Le Salon du livre de Montréal a lieu en ligne du 11 au 27 novembre:
www.salondulivredemontreal.com

Nouveautés numériques :



À GO, ON LIT!

QUEL TYPE DE LECTEUR.RICE ES-TU?

Fais le quiz sur agol.ca pour le découvrir!

f i s t #agol

12 JOURS D'ACTION
Contre les violences faites aux femmes

Disponibles à la bibliothèque

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7,75 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus. Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 35

Pour plus d'informations : Robert Perreault 450-792-2270

Déjeuners du lundi

Nos déjeuners du lundi ont repris le 17 octobre dernier. Nous étions 23 convives heureux de se retrouver pour ce premier matin. Nos déjeuners vont maintenant se poursuivre chaque semaine comme avant la pandémie. Par contre, avec la hausse du coût des aliments, nous nous voyons dans l'obligation d'exiger un coût de 3 \$ pour nos membres FADOQ et de 5 \$ pour les non-membres, pour le maintien de ce service.

Chantons Noël !

Concert de Cantiques de Noël, à l'église Saint-Denis-sur Richelieu, le 27 novembre à 14 h 00. Les billets sont au coût de 24 \$. Pour réservation : odeietmarcantoine.com.

Concert de Noël

Le Messie de Handel, par le Chœur Montagne, sera présenté à l'église de Saint-Denis-sur-Richelieu, le 17 décembre 2022 à 15 h 00. Les billets sont en vente au coût de 19 \$ à 49 \$, mais en prévente de 14 \$ à 44 \$. Les billets VIP sont à 59 \$. Pour réservation : www.choeurdelamontagne.com



INFO-MADA

La violence envers les femmes aînées

(source : Action ontarienne contre la violence faite aux femmes)

La violence touche toutes les femmes, quel que soit leur âge. On a tendance à parler uniquement de la violence faite aux femmes en âge d'avoir des enfants et à minimiser ou à invisibiliser la violence faite aux femmes aînées. La violence faite aux femmes aînées est peu connue et sous-estimée. C'est pourtant un enjeu réel et important, qui risque d'augmenter avec le vieillissement de la population.

Il est important de se rappeler que l'expérience de chaque femme est unique et est influencée par d'autres oppressions que celles liées à l'âge et au genre. Des femmes aînées sont donc plus à risque de vivre de la violence en fonction de leur appartenance à certaines communautés : les femmes aînées autochtones, celles vivant en situation de pauvreté, celles ayant une limitation, celles immigrantes, etc.

QUI SONT LES FEMMES AÎNÉES?

Il n'y a pas de définition uniforme, ce qui a pour conséquence que la définition d'« aînée » varie selon les personnes ou les organisations. Ainsi, la fourchette d'âge utilisée n'est pas la même. Le groupe des femmes aînées n'est pas homogène : elles ont des états de santé, des vulnérabilités, des dépendances et des expériences de vie différents.

L'INTERSECTION DU GENRE ET DE L'ÂGE

La violence faite aux femmes aînées est invisibilisée par deux phénomènes :

1. Le fait de parler de maltraitance envers les personnes aînées, en se focalisant sur l'âge. On minimise donc le

fait que ce sont les femmes qui subissent cette violence de façon disproportionnée et on ne tient pas compte de types spécifiques de violence, comme les agressions à caractère sexuel qui demeurent très taboues.

2. Le fait de parler de violence faite aux femmes en général, en oubliant de prendre en compte la spécificité de la violence subie par les femmes âgées.

AUTEURS DE VIOLENCE ENVERS LES FEMMES ÂÎÉES

Les femmes âgées peuvent être victimes de différentes formes de violence commises par des personnes qui leur sont plus ou moins proches.

1. Violence commise par un conjoint actuel ou un ex-conjoint (violence conjugale) : Violence physique, sexuelle, émotionnelle ou financière, négligence, ou harcèlement criminel commis par un individu ayant une relation intime avec la femme.

2. Violence commise par un membre de la famille (violence familiale) : Violence physique, sexuelle, émotionnelle ou financière, ou négligence ayant lieu dans une relation qui repose sur des liens de parenté, de dépendance ou de confiance (enfants adultes, des frères ou sœurs, cousins,...).

3. Violence commise par un aidant (maltraitance des personnes âgées) : Un geste délibéré, ou défaut d'agir, par un aidant qui cause un risque de préjudice à la femme. Les femmes âgées dépendantes d'une autre personne pour différents aspects de leur vie sont vulnérables à la violence. Ce lien de dépendance augmente le défi de reconnaître et de dénoncer la violence subie.

4. Violence commise par un proche ou un inconnu : Violence physique, sexuelle, émotionnelle ou financière commise par une personne qui profite de la vulnérabilité de la femme.

OBSTACLES AUX SIGNALEMENTS

Les femmes âgées sont confrontées à des défis particuliers quant au signalement de la violence et à l'accès aux services. Ces défis peuvent être exacerbés par les contraintes sociales. En voici quelques exemples :

- Croyances et attitudes traditionnelles concernant le mariage, les rôles genrés, etc.
- Peur de perdre son autonomie, de se retrouver isolée.
- Limitation physique ou financière.
- Attribution des indices de violence au vieillissement.

SIGNES AVERTISSEURS DE VIOLENCE CHEZ LES FEMMES ÂÎÉES

Les signes de violence varient souvent selon la situation individuelle et les circonstances particulières. Ces signes chez les femmes âgées comprennent ceux-ci :

Divulgateion : Elle vous confie qu'elle est aux prises avec la violence ou qu'elle est blessée (ex. ecchymoses, fractures, entorses, coupures ou égratignures).

Changement de comportement : Elle vit de la dépression ou de l'isolement; elle a peur; elle est en retrait ou désorientée; elle manque des activités sociales.

Changement de la situation financière : Ses services sont annulés ou ses factures ne sont pas réglées.

Signes de négligence : Son logement est sale, elle n'a aucune nourriture ni aucun vêtement approprié, elle n'a pas accès aux appareils fonctionnels (lunettes, appareils auditifs,...).

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

Si vous soupçonnez qu'une femme âgée est aux prises avec la violence, vous pouvez :

- Composer le 9-1-1 si la situation présente un danger immédiat.
- Éviter les suppositions; poser des questions. Lui demander si elle a besoin d'aide ou si elle n'est pas en sécurité. S'assurer que le lieu est sûr et que vous êtes seuls ou seules avant d'entamer la conversation.
- Démontrer votre soutien et votre écoute. Elle n'est peut-être pas à l'aise de discuter en ce moment de sa situation, et il est possible qu'elle ne la reconnaisse pas comme étant violente.
- La rassurer que de l'aide et des services sont offerts, et l'encourager à parler à quelqu'un (p. ex. un membre de famille, une ligne de crise en violence, un ou une thérapeute). Lui offrir de s'y rendre avec elle.
- Lui demander ce qu'elle aimerait faire et ce que vous pouvez faire. Respecter sa décision. • Reconnaître la difficulté d'obtenir de l'aide ou de quitter une situation violente.
- Garder le contact avec elle.
- Ne pas confronter ni accuser la personne violente, car la violence pourrait s'aggraver.
- Si elle ne veut pas de soutien, lui dire que vous êtes là pour elle.





Fabrique St-Bernard

Avis de convocation: Élection de marguilliers/marguillères

Assemblée des paroissiens et paroissiennes de la paroisse de Saint-Bernard le dimanche 11 décembre 2022 à compter de 11 h 15 dans l'église de Saint-Bernard-de-Michaudville. Le but est l'élection ou la réélection de trois marguilliers ou marguillères. En remplacement de monsieur André Loiseau dont le premier mandat se terminait le 31 décembre 2024. En remplacement de monsieur André Beaudry dont le deuxième mandat se termine le 31 décembre 2022. Monsieur Sébastien Perreault qui complète un mandat au 31 décembre 2022 est éligible pour un premier mandat.

Francine Morin, présidente

LA FABRIQUE VOUS INVITE À FAIRE
PREUVE DE GÉNÉROSITÉ POUR LA

Guignolée St-Bernard

SAMEDI 3 DÉCEMBRE
DE 9H00 À MIDI

Les bénévoles passeront de porte en porte
pour recueillir vos dons en denrées non
périssables et en argent.

Pour être bénévole ou pour recevoir un
panier, contactez la responsable:
Jacqueline Gaudette au 450-792-6160.





OTJ St-Bernard



Fête de Noël

**Dimanche 4 décembre 2022
de 9 h 30 à 11 h 30 à l'église de St-Bernard**



- Conte de Noël
- Activités animées par les lutins
- Collation
- Présence du Père Noël
- Cadeaux pour les enfants de 0 à 8 ans inscrits

**Bienvenue à tous
et à toutes !**



ÉPICERIE
Arpin & Fils
- LES MARCHÉS -
Tradition



**JOINS-TOI
À NOUS**



Aide-nous à
garder vivant le
comité des loisirs
de Saint-Bernard

Appel urgent de
BÉNÉVOLES

Pour faire partie de l'OTJ St-Bernard



L'OTJ St-Bernard en mode recrutement

Après plus de 10 ans comme bénévoles au sein de l'OTJ St-Bernard, plusieurs membres du comité songent à quitter cette année ou l'an prochain.

Afin d'assurer la continuité de l'organisme, l'OTJ recherche de nouveaux administrateurs, prêts à donner de leur temps et de leur talent pour offrir des activités diversifiées à leur communauté.

L'OTJ c'est le cœur des loisirs de Saint-Bernard. On a besoin de vous et de vos idées pour garder notre milieu vivant !

Donne ton nom et tes coordonnées au bureau municipal:
450-792-3190 #4 ou otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



OTJ St-Bernard

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'O.T.J. ST-BERNARD INC.

Mercredi 7 décembre 2022 à 19 h 30

Pavillon des Loisirs (902, rue des Loisirs)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle
4. Rapport des activités tenues à ce jour
5. Dépôt et approbation du rapport annuel au 31 octobre 2022
6. Présentation des états financiers et du rapport du vérificateur
7. Adoption des états financiers
8. Nomination du vérificateur
9. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection
10. Élection des nouveaux administrateurs
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Bernard-de-Michaudville

Ce 12e jour d'octobre 2022.

Isabelle Hébert, secrétaire-trésorière





OTJ St-Bernard

DISCO DES FÊTES

Église de Saint-Bernard-de-Michaudville

Jeudi 8 décembre 2022
18h30 à 20h30

Mets-toi sur ton 36 !

ENTRÉE GRATUITE

**BREUVAGES ET GRIGNOTINES
EN VENTE SUR PLACE**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE À L'ENTRÉE

Par mesure de sécurité, tous les enfants devront
rester à l'intérieur de l'église durant la disco
où nos bénévoles assurent la surveillance

SOYEZ BÉNÉVOLES À LA DISCO EN CONTACTANT
MÉLANIE CYPHOT: 450-502-6352

*Les 4 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte

Inscrivez vos en-
fants en ligne par
le lien sur la page
Facebook de l'OTJ
St-Bernard.



La famille nous tient à



Accueil des nouveaux résidents

Bienvenue chez vous !



Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Bernard, nous vous invitons à contacter le bureau municipal pour recevoir un panier-cadeau contenant différents produits locaux ainsi que des informations sur la Municipalité. Pour vous inscrire: 450 792-3190 option 1.

Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés sur son territoire, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire. Contactez le bureau municipal pour vous inscrire: 450-792-3190 option 1.



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !



Gardiennage

Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 14 ans, ou Médrick Bouclin, 16 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 14 ans	579 443-9311
Océanne Jeanson, 11 ans	529 443-1243

Services de garde en milieu familial

Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086
Garderie qui ouvrira le 3 janvier 2023 Valentina Brou, responsable (contactez-la pour visiter les lieux) 340, rue Principale	579 488-4927

Gardiens avertis recherchés

Tu as une formation de gardien averti et tu aimerais offrir tes services aux familles bermigeoises ?

Contacte le bureau municipal pour t'inscrire gratuitement à la liste de gardiens avertis qui paraît dans chaque numéro du journal municipal.

**450-792-3190 #1 ou
secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca**

Si tu es inscrit, n'oublie pas de nous avertir des changements (âge, numéro de téléphone, retrait).



Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488
Site web: mdj4vents.wordpress.com

Viens rencontrer l'équipe d'intervenants / animateurs:

LILI-ROSE, ROSALIE, LOU, JESSICA
NOÉMIE, CAROLINA ET CAMILLE

Collecte de contenants consignés en tout temps dans la grosse boîte noire devant la terrasse de la MDJ.

Plein d'activités t'attendent !
Nouvel horaire en vigueur :



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>

NOÉ ET JESS	NOÉ ET RO	NOÉ ET LOU	NOÉ ET CAMILLE	LILI & NOÉ / JESS	LILI ET CARO	NOÉ / RO/JESS/ CARO/CAM
Lundi 15 h à 19 h	Mardi 15 h à 19 h	Mercredi 15 h à 19 h	Jeudi 15 h à 19 h	Vendredi 15 h à 21 h	Samedi 13 h à 21 h	Dimanche 13 h à 17 h
Apprendre et art	Apprendre et libre	Apprendre et sport	Apprendre et anglais	Libre	Sortie, cuisine et atelier	Atelier, sortie et libre

Pour informations : 450-250-2488 #4

APPRENDRE, C'EST TRIPPANT!

est réalisé par les Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

DU LUNDI AU JEUDI DE 15 H-19 H

SERVICE

Aide aux apprentissages scolaires par la découverte de soi

Viens maîtriser tes notions en t'amusant avec nous

Projet Neurones

Travail en dyade un grand du secondaire et un petit du primaire, service gratuit le mardi de 15h15 à 19h

Lecture-écriture-maths



Sur inscription
450-250-2488#4



LUNDI ART- MERCREDI SPORT ET JEUDI ANGLAIS

La MDJ offre un espace tranquille pour faire des devoirs et leçons. Des tuteurs formés par le CSSH sont là pour aider.

Remplir le document autorisation transport disponible sur mdj4vents.wordpress.com
Transport fourni pour avant et après le service. Appelle au 450 250-2488, poste 4 pour plus d'infos.

Avec la participation financière de:
Québec





École aux Quatre-Vents

RECHERCHÉ!

L'ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS RECHERCHE...

ÉDUCATRICE OU ÉDUCATEUR EN SERVICE DE GARDE

Nous sommes à la recherche d'une valeureuse personne, responsable et dynamique qui accepterait de veiller sur nos élèves lors de remplacement occasionnel ou régulier.

Nous avons des besoins de 6h40 à 7h55 et de 11h05 à 12h50 dans nos immeubles.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec la technicienne du service de garde: **Emilie Dauphinais : 450-773-0432**

Campagne de financement

Tirez-vous une bûche pour les 6 ième

Achetez des bûches de Noël pour permettre aux élèves de sixième année de vivre une belle activité de finissants!

Faites votre achat en ligne avant le **9 décembre 2022!**

Cueillette à St-Barnabé dans la semaine du 19 décembre 2022

CE N'EST PAS JUSTE UNE BÛCHE... C'EST UNE MICHAUD!

INCONTOURNABLE DEPUIS 1983.

Michaud
CAMPAGNE DE FINANCEMENT

NOS BÛCHES
À noter : photos à titre indicatif
PORTIONS 8 à 12
DIMENSION 9,5 cm x 18,7 cm / 3 1/4 po x 7 1/2 po
CONSERVATION: 18 mois congélateur / 5 jours réfrigérateur
POUR SERVIR: décongeler au réfrigérateur 3 à 4 heures

- ✓ Pâte chocolat
- ✓ Mousse chocolat noir
- ✓ Brownies
- ✓ Glacage fudge et chocolat

BÛCHE FUDGE 720 g

ALLERGÈNES
CONTIENT Blé, lait, œufs, soya.
PEUT CONTENIR Noix, sulfites.

- ✓ Pâte vanille
- ✓ Garniture framboise
- ✓ Brownies caramel
- ✓ Mousse vanille
- ✓ Glacage vanille

BÛCHE FRAMBOISIER 720 g

ALLERGÈNES
CONTIENT Blé, lait, œufs, soya.
PEUT CONTENIR Noix, sulfites.

- ✓ Pâte vanille
- ✓ Sucre à la crème
- ✓ Éclats profiteroles à la crème
- ✓ Mousse vanille

BÛCHE SUCRE À LA CRÈME 720 g

ALLERGÈNES
CONTIENT Blé, lait, œufs, soya.
PEUT CONTENIR Noix, sulfites.

45 g

Financement **Bûche** **Plaisir**

* Ne contient pas d'alcool.

<https://willy.patisseriemichaud.com/boutique/ecole-aux-quatre-vents>



Fédération de la Famille



Fédération
de la famille
Richelieu-Yamaska



LE BINGO EST DE RETOUR!

Bingo Adulte

Rafaël Provost, animateur

Par ZOOM seulement

9 décembre 2022 à 19h30

Préparez votre boisson favorite!
Ce sera festif!



Bingo Ado (10-17 ans)

Sarah-Maude Tanguay, animatrice

Par ZOOM

10 décembre 2022 à 19h30

En présentiel

Centre de la famille St-Pie
70 ave. Saint-François, Saint-Pie, Qc



Inscription obligatoire
sur notre site internet
ffry.ca/activites/

Informations :
Irène Dubois : 450 501-3375
Hélène Lussier : 450 236-0246



**27
novembre
2022**

**FERMETURE
DES
ÉCOCENTRES
POUR
L'HIVER**

APPORTEZ-NOUS VITE VOS :

- résidus de construction et de bois
- pots de peinture
- huiles usées et filtres
- pneus déjantés
- meubles, électroménagers
- métaux

 Fermeture hâtive possible selon les précipitations de neige



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains
www.riam.quebec
450 774-2350

Résidus d'origine
résidentielle
seulement
Sur présentation
d'une preuve de
résidence

LES CENDRES ne vont **JAMAIS** dans les bacs



Les cendres ne sont acceptées dans aucun bac puisqu'elles représentent un risque d'incendie trop élevé. Chaque année, plusieurs incendies sont causés par des cendres chaudes déposées dans l'un ou l'autre des bacs, certains allant même jusqu'à occasionner des pertes matérielles ou de vies humaines. Les cendres demeurent chaudes pendant plusieurs jours après leur combustion, même si elles semblent refroidies. On peut éviter un drame en les déposant dans une chaudière métallique recouverte d'un couvercle et destinée à cette fin, sur une surface incombustible. Par la suite, il faut attendre qu'elles refroidissent complètement avant d'en disposer sur le terrain. On peut également activer le processus de refroidissement en brassant régulièrement les cendres déposées dans le contenant.

Pour toute information, consulter le site internet de la Régie : www.riam.quebec



Le calendrier des collectes 2023 se trouvera dans le Publisac des 6 et 7 décembre. Surveillez vos Publisacs !

La collecte des bacs bruns (matières organiques) se fera de façon mensuelle et non hebdomadaire à partir du mois de décembre jusqu'en avril.

De plus, il est facile d'utiliser nos bacs bruns pendant l'hiver afin de ne pas enfouir nos matières organiques :

- 1) En déposant un journal au fond du bac et en disposant des résidus alimentaires humides dans des essuie-tout ou dans du papier journal avant de les jeter dans le bac pour éviter que les matières collent aux parois ou à la grille lorsqu'elles gèlent;
- 2) En plaçant un grand sac à feuilles en papier brun dans le bac avant d'y déposer les résidus de table afin de conserver le bac propre et d'éviter que les matières collent aux parois. Le sac et tout son contenu tomberont dans le camion lors de la collecte.



La MRC vous informe



Comment délimiter la bande riveraine?

Dans une première capsule informative sur les rives, la MRC des Maskoutains explique aux producteurs agricoles comment délimiter la bande riveraine afin de respecter la réglementation en vigueur et protéger ainsi les cours d'eau du territoire. Depuis la création du *Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines* en 2021, de nombreuses questions à ce sujet étaient adressées au conseiller en aménagement ou à l'inspecteur des rives de la MRC.

Pour en savoir plus, sachez que la page web du site de la MRC consacrée aux bandes riveraines regorge d'informations pertinentes. On y trouve également des hyperliens vers des ressources complémentaires et bien sûr, la toute nouvelle vidéo de la MRC.

Pour plus d'information à propos de ce service ou pour vous procurer un dépliant, appelez au 450 774-3141, poste 3159 ou écrivez à sectechniques@mrcdesmaskoutains.ca.

Révision de la Vision stratégique

La MRC est en plein processus de révision de sa **Vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social** dont la dernière version remonte à 2012.

Un sondage sera en ligne du 1er au 15 décembre afin de prendre le pouls de la population sur les enjeux de développement de notre région pour les années à venir.

L'achat local à son meilleur



Les **Matinées gourmandes** sont l'occasion de découvrir les produits d'une vingtaine de producteurs et transformateurs de la région dans les municipalités du territoire de la MRC.

Vous pouvez commander en ligne et venir chercher vos produits sur place ou venir y faire vos achats directement et en profiter pour jaser avec les producteurs.

Le 3 décembre, ça se passe à Saint-Barnabé-Sud.

La SDC centre-ville et ses partenaires (dont la MRC des Maskoutains) sont fiers d'annoncer la **troisième édition du Marché de Noël de Saint-Hyacinthe**.

Pour une première fois, l'événement sera échelonné sur trois fins de semaine autour du 1555 Marché Public!

Une première fin de semaine comportant des exposants créatifs aura lieu du 2 au 4 décembre, suivie d'une édition mixte (créatifs et gourmands) du 9 au 11 décembre.

Clôture avec la traditionnelle fin de semaine des producteurs et transformateurs agroalimentaires du 16 au 18 décembre.

Plus d'informations au marchedenoel.ca.



24 EXPOSANTS DE DOMAINES VARIÉS PAR FIN DE SEMAINE
ANIMATION HISTORIQUE, CHORALE,
DANSE FOLKLORIQUE, ZONE RÉCONFORT!

L'ÉQUIVALENCE DU SECONDAIRE



L'attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire (AENS) est encore méconnue auprès de la population. Plusieurs informations circulent à ce propos, mais ne sont pas toujours véridiques. Je vous propose d'explorer les informations de cette reconnaissance scolaire.

L'AENS s'adresse aux adultes de 16 ans et plus qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et qui possèdent des connaissances qui sont généralement acquises au secondaire. L'équivalence de 5^e secondaire permet d'obtenir les préalables scolaires exigés pour des programmes de formation menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à certains programmes de formation menant à une attestation d'études collégiales (AEC). Dans d'autres cas, c'est pour une satisfaction personnelle ou pour postuler vers un emploi.

Pour l'obtention de l'attestation, il faut obtenir la note de passage, soit 60 % à 5 tests. Il y a 2 tests de français obligatoires et 3 autres tests à réussir parmi un choix de 5 matières. Les matières proposées sont l'anglais, les

mathématiques, les sciences humaines, les sciences de la nature et les sciences économiques. Ce sont tous des tests à choix de réponses.

La passation des tests se déroule au Centre de formation des Maskoutains (école aux adultes) au 2495, boulevard Laframboise à Saint-Hyacinthe. Les personnes intéressées doivent d'abord s'inscrire en se présentant au Centre ou prendre rendez-vous directement avec la conseillère SARCA Mobile, Audrey Gatineau. Le certificat de naissance ainsi que les derniers bulletins scolaires ou relevés de notes sont exigés lors de l'inscription. Tout le processus est gratuit pour les citoyens des MRC d'Acton et des Maskoutains.

Pour plus d'informations ou pour une analyse de votre situation scolaire ou professionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec le service SARCA Mobile de votre municipalité.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 



Connaissez-vous l'ARTERRE?



L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

- **Aspirants-agriculteurs**
- **Producteurs agricoles**
- **Propriétaires fonciers**
(terres et bâtiments inutilisés)

Merci de prendre quelques minutes pour **répondre à notre sondage** en ligne.

Minimisez l'entretien de vos plates-bandes (2^e partie)



Pour faire suite à la chronique horticole du mois passé dans laquelle je vous avais parlé de vivaces couvre-sol diminuant l'entretien de vos plates-bandes, voici une liste de végétaux dont le principal rôle est de tapisser efficacement le sol.

Vivaces couvre-sol pour endroits ensoleillés

Cerastium tomentosum ou ceraiste cotonneux 10cm haut x 50cm +

Beau feuillage gris, floraison printanière blanche et croissance contrôlable. Tolère les sols pauvres et secs une fois établie. Zone 3.

Houttuynia cordata 'Chameleon' ou plante chaméléon 25cm haut x 50cm+

Feuillage décoratif tricolore vert, rouge et blanc. Floraison blanche estivale. Se plaît en sols riches et humides. Elle peut devenir envahissante. Zone 4.

Lysimachia nummularia ou herbe aux écus 5cm haut x 45cm +

Beau feuillage très près du sol vert ou jaune. Floraison jaune éclatant en juin et juillet. Préfère les sols frais et humides. Zone 3.

Phlox subulata ou phlox rampant 10cm haut x 45cm +

Feuillage aiguillé et persistant en hiver formant un beau tapis vert foncé. Floraison printanière à plusieurs coloris. Nul besoin de taille. Idéal pour jardiniers paresseux. Facilement contrôlable. Tolère la sécheresse Zone 3.

Sedum rampant 10cm haut x 50cm +

Feuillage aux couleurs variées. Floraison estivale blanche, jaune ou rose. Facilement contrôlable. Tolère les sols pauvres et la sécheresse. Zone 3.

Thym rampant 5cm haut x 60cm +

Feuillage très près du sol. Floraison printanière blanche ou rose. Résistante au piétinement. Non envahissante. Se plaît en sol pauvre et sec. Zone 3.

Vivaces couvre-sol pour endroits ombragés

Aegopodium podagraria 'Variegatum' ou herbe au goutteux 30cm haut x 1m +

Beau feuillage lumineux vert et blanc. Floraison juin et juillet. Une anti-mauvaises herbes pour grands espaces, au pied d'un arbre ou en sous-bois. Choisissez bien l'endroit où vous la plantez!

Gallium ou Asperula odoratum ou aspérule odorante 15cm haut x 30cm+

Beau feuillage à la forme d'une main. Floraison blanche étoilée et odorante en mai et juin. Croissance rapide, mais contrôlable. Si coupée, cette vivace diffuse une odeur de foin fraîchement coupé.

Gaultheria procumbens ou thé des bois 10cm haut x 1.5m +

Feuillage persistant vert lustré tournant au rouge en automne. Floraison blanche en juin suivie de fruits comestibles rouges ou blancs selon le cultivar. Croissance contrôlable. Idéal au pied de conifères ou endroits au sol acide. Zone 3.

Pachysandra terminalis ou pachysandre du Japon 30cm haut x 60cm +

Beau feuillage persistant vert ou vert et blanc lustré. Une anti mauvaises herbes pour grands espaces comme les sous-bois ou au pied d'un arbre. Floraison printanière blanche. Pas besoin de ramasser les feuilles des arbres tombées, elle les camoufle complètement. Idéal pour jardiniers paresseux. Tolère tous les types de sol. Très vigoureuse et à grand étalement. Zone 4.

Waldsteria ternata ou faux fraisier 15cm haut x 30cm+

Ressemble au fraisier, mais belle floraison printanière jaune or. Indifférent quant à son éclairage. Résistant à la sécheresse. Tolère tous les types de sols. Peut devenir envahissant. Zone 4

Christine Poulin

DTA, propriétaire du Centre jardin des Patriotes 3053, chemin des Patriotes Saint-Ours
centrejardindespatriotes.com





Chronique santé

Réussite éducative et bien-être: 7 compétences essentielles à développer chez les jeunes

(Source : 100°, 7 novembre 2022, centdegres.ca/contenus/ressources-et-actualites)

En grandissant, les jeunes vivent plusieurs changements importants et périodes de transition marquantes. Au fil des ans, les relations interpersonnelles, les réussites, les échecs ou les deuils peuvent aussi perturber leur parcours de vie. Comment les outiller pour faire face à ces situations ?

Appuyés sur des bases scientifiques solides, des experts proposent de développer chez les jeunes sept compétences personnelles et sociales essentielles à leur épanouissement. « La recherche démontre que miser sur le développement de compétences est beaucoup plus efficace à long terme pour le bien-être des jeunes et pour le climat scolaire. »

1- Connaissance de soi

La connaissance de soi est déterminante pour le développement de toutes les autres. Quels sont mes goûts et mes attentes ? Quels sont mes qualités et défauts, mes forces et mes limites ? L'enfant qui apprend à mieux se connaître au plan émotionnel, physique, scolaire et social sera mieux outillé pour prendre des décisions éclairées.

2- Adoption de comportements prosociaux

Par ses gestes, ses paroles et ses comportements, l'enfant apprend à bien interagir avec les autres, à les respecter, à comprendre leur point de vue et à résoudre des conflits. L'objectif est de développer et maintenir des relations interpersonnelles positives à tout âge.

3- Demande d'aide

Un jour ou l'autre, tout jeune sera pris au dépourvu face à une situation qui dépasse ses capacités. Il est important alors qu'il puisse identifier et respecter ses limites, qu'il ose demander de l'aide (pour soi ou pour d'autres), sans peur des préjugés.

4- Engagement social

Le jeune apprend à s'impliquer dans sa santé, son bien-être et sa réussite éducative, à travers sa participation aux prises de décisions et ses actions. Plus il s'engagera concrètement dans la création d'environnements favorables, plus il développera son pouvoir d'action (empowerment).

5- Choix éclairés en matière d'habitudes de vie

Les habitudes de vie ont un effet clair sur la santé, le bien-être

et la réussite éducative. Pourtant, il n'est pas toujours évident pour un jeune de prendre les bonnes décisions à propos, par exemple, de la consommation d'alcool, de la pratique de jeux de hasard et de la sexualité. Il doit apprendre à aiguïser son sens critique. Quelles sont les conséquences de ses choix ? Quelles sont les solutions de rechange ? L'objectif est de développer chez le jeune des stratégies pour améliorer ou maintenir de bonnes habitudes de vie, même en situation de stress.

6- Gestion des émotions et du stress

Un examen ardu, une rupture amoureuse, une performance devant public, la maladie d'un proche : il peut être difficile de jongler avec ces événements qui génèrent stress et émotions fortes. Pour mieux vivre ces situations, la reconnaissance des émotions et du stress est primordiale. Le jeune apprend à identifier les sources de ses émotions et de son stress et à en mesurer les conséquences. Cela lui permet de mettre en application des techniques simples et des stratégies d'adaptation lui permettant de réagir au mieux.

7- Gestion des influences sociales

Les influences, positives ou négatives, viennent de toutes parts quand on est jeune : pression des pairs, culture des parents, milieu scolaire, médias sociaux, message publicitaire. Ces influences ont un impact sur les attitudes et comportements, sur les opinions et décisions. Pour être un modèle positif, le jeune doit apprendre à reconnaître les situations où il risque d'être influencé négativement. Il doit comprendre les effets potentiels d'une influence négative. Pour cela, il doit faire preuve d'un sens critique et développer des stratégies de résistance. Les modèles positifs sont un atout de taille.

Agir en amont : pas qu'à l'école!

Pour favoriser le développement de ces compétences, nous sommes tous appelés à mettre l'épaule à la roue ! « Le développement des compétences ne se fait pas uniquement par le biais d'interventions structurées en classe. Pour que ça fonctionne, on doit voir plus grand et impliquer les parents, la communauté, les organismes communautaires, les municipalités, de tous les milieux de vie fréquentés par les jeunes ». La concertation est essentielle pour offrir aux jeunes des milieux de vie sains, sécuritaires et bienveillants.



Nos annonceurs

Accèspharma
chez Walmart



 Livraison gratuite dans toute la MRC maskoutaine	 Suivis et ajustements de la médication pour les patients orphelins *
 Dépistage de la COVID-19 chez les patients asymptomatiques, avec attestation pour voyage	 Suivi personnalisé de votre santé et ajustements de vos médicaments en collaboration avec votre médecin
 Vaccination : zona, pneumonie, tétanos, voyage, VPH, coqueluche en grossesse	 Injection de médicaments
 Lavage d'oreille	 Aide au changement de pansement

Prise de rendez-vous



Joanie Richard
Pharmaciennne propriétaire
5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Ces services vous sont offerts par vos pharmaciens propriétaires affiliés à Accès Pharma.
* Certaines conditions s'appliquent.



NOS SAVEURS LOCALES
La grande région de Saint-Hyacinthe

Encouragez nos producteurs locaux
en vous procurant des chèques-cadeaux échangeables chez nos producteurs participants.

chambrecommerce.ca/nos-saveurs-locales

Une initiative de

La Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE
Développement économique de la grande région de Saint-Hyacinthe



La MRC vous informe
Septembre 2022



La MRC, amie des aînés
Septembre 2022



INFOLETTRES

La MRC vous informe :
Fréquence : Une fois par mois.
Contenu : Les actualités de la MRC des Maskoutains : Bourse agricole; programmes d'aide; enjeux environnementaux; famille; développement agricole et agroalimentaire, etc.

La MRC, amie des aînés :
Fréquence : Trois fois par année.
Contenu : Actualités et informations concernant les aînés. S'adresse aux aînés et aux organismes qui leur offrent du soutien.

C'est GRATUIT!

Comment s'abonner ?
Rendez-vous sur la page d'accueil de notre site Internet et entrez votre courriel dans la case appropriée au : mrcmaskoutains.qc.ca



COMPTOIR FAMILIAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

VENTE DE SAC À 7\$

TROISIÈMES SAMEDIS DU MOIS
DE 9H À 14H

En dehors de cette période, le comptoir est ouvert sur rendez-vous seulement. Pour le visiter, envoyez un message privé sur la page Facebook du Comptoir ou appelez la responsable, Mme Suzanne Perreault: 579-443-2010.





Centre de crise et de prévention suicide
Intervention 24 heures / 7 jours
450-774-6952

420, ave de la Concorde-Nord 1-844-774-6952
Saint-Hyacinthe, Québec www.contactry.qc.ca
J2S 4N9



La Clé sur la Porte

La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Contactez-nous en tout temps : 450-774-1843, gratuit et confidentiel.



Nos annonceurs

.....
Tout
POUR VOUS,
près de
chez vous!
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Nos annonceurs

Pourquoi Cooptel? Parce que c'est une COOP!

Votre ristourne, c'est avant tout vos forfaits moins chers toute l'année. C'est ça la force d'une coopérative!



COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!

Cooptel Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



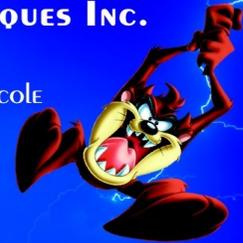
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBO: 5686-0406-01



RBO: 5590-7448-01

EXCAVATION
INC.

(450)792-3551

www.excavationjd.com
info@excavationjd.com

Excavation en tout genre
Installation septique écologique
Raccordement d'égout
Fondation
Drain français
Réparation de fissures de béton
Terrassement / Transport



Ecoflo®

BIONEST
Intégrité à l'environnement



Passion Beauté

Coiffure Esthétique

450-792-2220



355 RUE PRINCIPALE
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE
QUÉBEC J0H 1C0

AUTOMOBILES ET VÉHICULES LOURDS

@ GARAGE-MORIN.COM
INFO@GARAGE-MORIN.COM

450-792-2221



- Coiffure
- Maquillage
- Mésencils
- Ongles
- Massothérapie
- Extension Majestic
- Spray tan Nuda
- Lifting Colombien
- Coolsculpting
- Slimwave
- Infrathérapie



Entreprise
S.Gaudette

RBO : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture

895 claing

St-Bernard (Québec) J0H 1C0

Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27



Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert)
Cellulaire : 514-970-3160





PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

ON EST
LÀ POUR
VOUS.



Lun. au ven. :
9 h à 19 h

Samedi :
10 h à 17 h

Dimanche :
Fermé

Service
de livraison



Caroline Désilets et Philippe Desmarais
Pharmaciens-propriétaires
affiliés à **Proxim**

688, chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu
450 787-2077

Les pharmaciens sont les
seuls responsables de
l'exercice de la pharmacie.



ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

Affûtage MC Morin inc.

Spécialité : Alimentation
Industrielle, Commerciale
& Résidentielle

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagememorin.ca

Michaël Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0



Nos annonceurs



St-Denis-sur-Richelieu

620, ch. Des Patriotes, bur. 102
J0H 1K0

450-787-2720 (sur rendez-vous)

info@cliniquedenturoacton.ca

www.cliniquedenturoacton.ca

FB : clinique de denturologie et d'implantologie



Jacques Grondin, d.d.
Denturologiste

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD

**Consultation et nettoyage
Sans frais**

ANNONCEZ-VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez Geneviève Bureau au
450 792-3190 #1 ou par courriel à
secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133

Téloc.: (450) 787-2765

marchambault@notarius.net

Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@gmail.com



Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur

Plusieurs produits disponibles :

Équipements de protection
individuelle (EPI) : masques
lavables et jetables,
visières, gants

Médicaments d'ordonnance
et en vente libre

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès-pharma
chez Walmart



JOËLLE LALLIER acupuncteur

Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois

Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984

Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec



39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Mardi: fermé pour une période indéterminée

Judi : de 9 h 00 à 12 h 00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

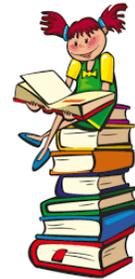
Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921
Geneviève Bureau 450 792-3190 option 4
Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5
Festival de musique traditionnelle www.chantezvous.com



© 2011 tous droits réservés. Tous droits réservés. O.T.J. St-Bernard



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude 450 773-0260



École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401

Site web: www.cssh.qouv.qc.ca

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



Caisse de la Région de Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: www.desjardins.com/votre-caisse/index.jsp?transit=81590044

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	Fermé
Les Salines 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	Fermé
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 15 h	10 h à 19 h	Fermé	Fermé
Saint-Liboire 151, rue Gabriel	10 h à 15 h	Fermé	10 h à 15 h	10 h à 20 h	Fermé	Fermé
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	Fermé	10 h à 15 h	Fermé	Fermé	10 h à 15 h	Fermé
Sainte-Damase 111, rue Principale	Fermé	10 h à 15 h	Fermé	Fermé	10 h à 15 h	Fermé
Saint-Pie 65, rue Saint-François	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	Fermé



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Suzanne Perreault 579-443-2010

Heures d'ouverture du comptoir

Sur rendez-vous seulement, contactez la responsable / Vente de sacs à 7 \$ les troisièmes samedis du mois
Boîte de dépôt sur le parvis de l'église (vêtements et objets en bon état, pour des meubles contactez la responsable)
Facebook: Comptoir familial St-Bernard de Michaudville



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude 450 792-3943
Location de salle (Micheline Perreault) 450 792-3792

Horaire des messes

Dimanche 10 h 30 à St-Barnabé 1^{er} Saint-Bernard 2^e St-Jude 3^e - 4^e - 5^e dimanche
Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude



Aide alimentaire et Guignolée

Jacqueline Gaudette 450-792-6160 ou 579-443-2005

BUREAU DE POSTE

Claude Perreault 450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond 450 742-3781
50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay 450 771-0505
2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude 450 768-1200
Info-santé CLSC 8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

M. Guy Robert, maire 450 223-4876
M. Hugo Laporte, conseiller 450-501-0891
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Christine Langelier, conseillère 450 792-2112
M. Léonard Gaudette, conseiller 450 792-2042



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Lorry Herbeuval, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Dominique Plouffe, technicienne comptable 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre)



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 1
Jeudi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous seulement puisqu'il est en télétravail)
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

Francis Girouard 450 230-3494
Courriel: voiriestbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173